

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

S'inscrit au Congrès de l'USP à Poitiers.

Bulletin à renvoyer à :

U.S.P.

52 rue Gallieni - 92240 MALAKOFF

Tél : 01 46 57 85 85

Fax : 01 46 57 08 60

Mail : uspsy@free.fr

www.uspsy.fr

Avec un chèque de 130 € (L'inscription au congrès comprend les repas des vendredi et samedi midi).

Samedi soir : dîner au restaurant (sur inscription payante)

ARGUMENT

L'hôpital psychiatrique fut originellement lieu d'enfermement puis de médicalisation de la folie. La psychothérapie institutionnelle a tenté de transformer l'asile sécuritaire, jusqu'à en être carcéral, en asile refuge soignant de la folie, et de subvertir l'enfermement médicalisé.

Au contraire, les pratiques d'hospitalité et de droits humains solidaires sont maintenant rejetées, et de possibles sanctions et interdictions professionnelles menacent les récalcitrants. C'est un ordre moral d'un nouveau type qui s'impose.

Aujourd'hui, nous côtoyons dans notre pratique des formes d'exclusion qui, au-delà des guerres, frappent les peuples « d'ailleurs ». Nous sommes ainsi obligés de repenser, en résistance à cet ordre des choses, au-delà de l'inquiétante étrangeté que nous ressentons, la prise en charge de ces « étranges étrangers » dont les maux demandent asile. Nous affirmons alors que le droit d'asile et de refuge va de pair avec un accueil thérapeutique inconditionnel.

Crises politiques ou humanitaires ? Réponses sociales ou sanitaires ? Ce sont, entre autres, les questions que l'USP vous propose de travailler à travers les débats que son congrès annuel introduira le 24 mars à Poitiers.

Renseignements sur le congrès :

au siège de l'U.S.P.

52 rue de Gallieni 92240 Malakoff

Tél. : 01 46 57 85 85

Fax : 01 46 57 08 60

Mail : uspsy@free.fr

Nous conseillons l'hôtel Ibis styles Poitiers centre (7 rue Victor Hugo – Tél : 05 49 00 06 06) où aura lieu la session du dimanche matin 26 mars.

En appelant, pour avoir le tarif préférentiel, le code est : USP.

**contact pendant le congrès uniquement :
06 32 58 63 61**

32^{eme} Congrès annuel

de l' 

**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

POITIERS

24, 25 et 26 mars 2017

**TOUS MIGRANTS
TOUS REFUGIES**

***Lieu du congrès :*
Espace Mendès France
1 place de la Cathédrale
86038 Poitiers**

PROGRAMME

Vendredi 24 mars

- 9 heures à 12 heures

- rapport d'activité
- rapport de trésorerie
- rapport moral

- 14 heures à 16 h 30

Où va la psychiatrie !

Etat des lieux, rapport Laforcade et autres, luttes et l'autisme ?

Débats

17 heures

Migrants. des souffrances traumatiques par millier. Que faire ?

Les traumatismes vécus et subis avant et pendant l'exil sont aggravés par l'inhospitalité organisée par les pouvoirs publics. Comment en tenir compte dans nos façons de prendre soin ? Table ronde avec Patrick Dubreil, président du Syndicat de la médecine générale (SMG), Claire Gekiere et Jean-Pierre Martin, membres de l'Union syndicale de la psychiatrie (USP) et d'une psychiatre ou une psychologue de Médecins sans frontières

20h30

Tous migrants, tous réfugiés ? Accueils et souffrances traumatiques. Questions politiques urgentes.

Intervention de Thomas Lacroix, directeur adjoint du laboratoire Migrinter (CNRS/Université de Poitiers), auteur de *Migrants, l'impasse européenne*, suivie d'une table ronde avec Yves Judde de la Rivière, Cimade Poitiers, Yvon Plaçais de l'association d'Ailleurs Nous Sommes d'Ici (DNSI 86), Martine Devries de la Plateforme service migrants, Calais, Pascal Boissel, membre de l'USP et d'une psychiatre ou une psychologue de Médecins sans frontières

Samedi 25 mars

- 10 heures à 12 h 30

Les libertés en danger. Le politique, le soin, la confidentialité.

- 14 h 30 à 17 h 30

Où vont les psychiatres. Démographie, exercice, revenu, nouvel internat.

Dimanche 26 mars

10 heures à 13 heures

Vote des motions



L'U.S.P.

- Syndicat de la psychiatrie

L'Union Syndicale de la Psychiatrie propose une réflexion et une intervention critique dans le champ de la santé mentale.

- Syndicat des psychiatres

L'U.S.P., ouverte à tous les psychiatres et psychiatres en formation, d'exercice public, privé ou associatif, défend leurs intérêts moraux et matériels, dans le respect des principes d'éthique qui nous fondent, et non dans une orientation simplement corporatiste.

- L'USP forme avec le SMG l'Union Syndicale de la Médecine.
- L'USP est membre du CASP (Comité d'action Syndicale de la Psychiatrie) comprenant le SPH, le SNPP et le syndicat des psychiatres salariés.
- L'USP est membre de l'intersyndicale Action Praticiens Hôpital (APH) pour défendre le service public hospitalier.
- L'USP adhère au CEDEP (Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie).
- L'USP est membre d'Attac, de la Convergence nationale de défense et de développement des services publics et de Notre Santé en Danger (NSED)
- L'USP a publié en l'an 2000 le Manifeste pour une Refondation de la psychiatrie (Fragments I) disponible au secrétariat pour 7,70 € et en 2007 Fragments II : 10 €.

PRATIQUES DE LA FOLIE est l'association scientifique de l'U. S. P.

Le CEDEP www.cedep-europe.eu

Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie, créé en 1989 par des psychiatres, des juristes, des chercheurs, des associations d'usagers de Santé Mentale, des familles et des professionnels de la psychiatrie, est un cadre pour une réflexion critique, ouverte, plurielle mais aussi pour une action publique, en encourageant des partenariats au niveau européen.